

FONDATION POUR L'INNOVATION POLITIQUE

BILAN AU 31/12/2023

Montants exprimés en euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2023 (selon ANC 2018-06)			Ex. clos le 31/12/2022 (selon ANC 2018-06)	
	Brut	Amort.	Net	Net	Net
ACTIF IMMOBILISÉ					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Logiciels	62 067	57 738	4 329	20 706	1 843 449
Autres Immos Incorporelles	996	996	-	-	1 368
Immobiliations incorporelles en cours	61 071	56 742	4 329	20 706	809 299
	-	-	-	-	749 151
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Construction/Actif inaliénable constitutif de la dotation initiale et complémentaire	1 998 004	1 288 584	709 419	770 968	1 500 000
Matériel vidéo	1 620 548	929 114	691 434	756 256	192 062
Matériel vidéo	38 236	38 236	-	-	60 148
Installations, Agencements divers	248 889	243 426	6 463	-	-
Matériel bureau et informatique	33 890	27 188	6 702	13 689	-
Mobilier	55 441	50 621	4 820	1 023	-
IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
Depots et Cautionnement	2 632	-	2 632	2 632	65 538
	2 632	-	2 632	2 632	-
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	2 062 702	1 346 322	716 380	794 306	65 538
ACTIF CIRCULANT					
CREANCES					
Fournisseurs débiteurs	37 133	-	37 133	32 563	49 389
Fournisseurs - Acomptes et AAR	814	-	814	1 071	54 251
Créances clients, usagers et comptes rattachés	2 702	-	2 702	-	24 146
Autres	999	-	999	21	7 271
	32 618	-	32 618	31 472	1 000
DISPONIBILITES					
	3 807 321	-	3 807 321	3 499 755	123 556
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE					
	15 539	-	15 539	16 587	-
TOTAL ACTIF CIRCULANT	3 859 983	-	3 859 983	3 548 903	-
TOTAL ACTIF	5 922 695	1 346 322	4 576 373	4 343 210	4 343 210
PASSIF					
FONDS PROPRES					
Dotation péréenne représentative d'un bien immobilier inaliénable					1 843 449
Fonds associatifs avec droit de reprise					1 368
Report à Nouveau					809 299
Résultat de l'exercice					1 500 000
					192 062
TOTAL FONDS PROPRES					4 346 198
FONDS DEDIES					
Sur subventions de fonctionnement					72 380
TOTAL FONDS DEDIES					72 380
DETTES					
Fournisseurs et cptes rattachés					49 389
Dettes sociales et fiscales					54 251
Autres dettes					24 146
Produits constatés d'avance					30 000
TOTAL DETTES					157 795
TOTAL PASSIF					4 576 373

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2023

Avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2023 le bilan présente un total est de 4.576.373 euros et le compte de résultat de l'exercice dégage un résultat positif de 192.082 euros.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le directoire de la fondation.

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

NÉANT

2. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes de l'exercice 2023 sont établis conformément au nouveau règlement ANC 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif et au règlement ANC 2014-03 relatif aux dispositions de plan comptable général, énoncés par l'Autorité des Normes Comptables (A.N.C.)

En application du règlement CRC 2008-12 relatif aux organismes faisant appel à la générosité du public, la Fondation a établi un compte d'emploi annuel des ressources collectées qui fait partie intégrante de l'annexe aux comptes annuels.

La durée de l'exercice est de 12 mois et concerne la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Il n'y a pas eu de changement de méthode d'évaluation au cours de l'exercice.

2.1 Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les logiciels sont amortis sur deux ans selon le mode linéaire et les autres immobilisations incorporelles sur trois ans selon le mode linéaire.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon le mode linéaire selon les durées suivantes :

▪ Constructions	25 ans
▪ Matériel de bureau	3 ou 5 ans
▪ Matériel vidéo	3 ans
▪ Mobilier de bureau	5 ans
▪ Matériel informatique	3 ans

2.2 Valeurs Mobilières de Placement

Les valeurs mobilières de placement sont valorisées par référence à leur valeur d'entrée dans le patrimoine, les mouvements étant enregistrés selon la méthode du "Premier entré, premier sorti".

Une provision pour dépréciation est constituée à la clôture de l'exercice si le cours de ces valeurs est inférieur à leur coût d'acquisition.

2.3 Fonds dédiés

Les fonds dédiés enregistrent à la clôture de l'exercice la partie des ressources affectées par des tiers financeurs à des projets définis qui n'a pas encore été utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

La contrepartie des fonds dédiés s'inscrit au compte de résultat sous la rubrique « Engagements à réaliser sur ressources affectées ».

Le montant des fonds dédiés de l'exercice N est repris, sur les exercices suivants, au fur et à mesure de l'utilisation des fonds par la contrepartie du compte « Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs », inscrit au compte de résultat.

2.4 Contributions, dons

Les contributions sont enregistrées dans le compte de résultat quelle que soit leur destination finale, financement de dépenses à caractère de charges ou à caractère d'investissement.

Compte tenu qu'elles constituent une ressource principale et non accessoire, elles sont constatées en exploitation et non en exceptionnel.

Pour ce qui concerne la règle de rattachement des produits à l'exercice :

- Sont enregistrés sur l'exercice, les dons datés de l'exercice, même s'ils sont encaissés après la date de clôture, versés en chèques, cartes bleues ou virements ;
- Sont enregistrés sur l'exercice, les dons reçus avant la clôture pour les dons en numéraire ;
- Sont enregistrés sur l'exercice, les dons non encore versés mais dont la convention de mécénat a été signée par les deux parties.

3. COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN

3.1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET AMORTISSEMENTS

Le tableau de variation des immobilisations incorporelles et de leurs amortissements figure en annexe 1

3.2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET AMORTISSEMENTS

Le tableau de variation des immobilisations corporelles et de leurs amortissements figure en annexe 1

3.3 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières figurent à l'actif du bilan pour une valeur de 2.632 euros et correspondent à des dépôts de garantie.

3.4 ÉCHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

L'ensemble des créances et des dettes a une échéance inférieure à un an.

Au 31 décembre 2023, les créances s'élèvent à 37 133 euros comprenant le solde des fournisseurs débiteurs à hauteur de 814 euros, un avoir à recevoir d'Air France pour un montant de 2.702 euros ainsi que des autres créances à recevoir pour un montant de 33.617 euros représentant les indemnités journalières de sécurité sociale à recevoir à hauteur de 96.40 euros, le solde des chèques déjeuner à hauteur de 2.484 euros et une autre créance à recevoir à hauteur de 30.000 euros concernant un partenaire.

Les dettes s'élèvent à 157.795 euros (contre 123.556 euros en 2022) et se composent des dettes fournisseurs pour un montant de 49.399 euros, les dettes fiscales et sociales pour un montant de 54.251 euros, les autres dettes à hauteur de 24.146 euros et les produits constatés d'avance à hauteur de 30.000 euros

3.5 VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Au 31 décembre 2023, deux dépôts à terme sont en cours pour un montant total de 3.500.000 euros.

3.6 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 15.539 euros et se composent des charges étalées sur 12 mois et l'appel de charges de copropriété du 1^{er} trimestre 2024.

3.7 FONDS PROPRES

Les fonds propres comprennent :

- un montant de 1.843.449 euros correspondant à la dotation pérenne représentative d'un bien immobilier inaliénable réévalué chaque année ;
- un montant de 1.368 euros correspondant à l'apport avec droit de reprise de l'association de préfiguration lors de son transfert d'activité au 1^{er} septembre 2004 ; ce montant représente le dépôt de garantie versée à France télécom par l'association ;
- un montant de 809.299 euros correspondant à une réserve à affecter au financement de projets ;
- un montant de 1.500.000 euros correspondant au report à nouveau des exercices précédents diminué de la réserve pour projets,
- un montant de 192.082 euros correspondant au bénéfice de l'exercice.

VARIATION DES FONDS PROPRES	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	AFFECTATION DU RESULTAT		AUGMENTATION		DIMINUTION OU CONSOMMATION		A LA CLOTURE DE L'EXERCICE
	MONTANT	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT
Fonds propres sans droit de reprise	1 843 449	-	-	-	-	-	-	1 843 449
Fonds propres avec droit de reprise	1 368	-	-	-	-	-	-	1 368
Ecart de réévaluation	-	-	-	-	-	-	-	-
Réserves	749 151	60 148	-	-	-	-	-	809 299
Report à nouveau	1 500 000	-	-	-	-	-	-	1 500 000
Excédent ou déficit de l'exercice	60 148	-	-	192 082	88 462	60 148	37 074	192 082
Dotations consommables	-	-	-	-	-	-	-	-
Subventions d'investissement	-	-	-	-	-	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	4 154 116	60 148	-	192 082	88 462	60 148	37 074	4 346 198

Informations relatives à la dotation

Information relative à l'actif inaliénable constitutif de la dotation

Conformément à la décision du conseil de surveillance du 23 janvier 2009 et suivant l'autorisation à aliéner les biens mobiliers dépendant de la dotation d'une valeur de 1.603.076 euros au 12 mars 2009 accordée par le Préfet de Paris, la Fondation pour l'innovation politique a acquis le 30 août 2009, des locaux situés au 11 rue de Grenelle à Paris dans le 7^{ème} arrondissement, pour un montant de 1.525.000 euros majorés des frais à hauteur de 95.548 euros soit un montant total de 1.620.548 euros. Cette acquisition représente un actif inaliénable constitutif de la dotation initiale et complémentaire. Il est amorti sur 25 ans.

La dotation est réévaluée chaque année afin de tenir compte de la hausse des prix. En 2023, la dotation n'a pas été réévaluée car elle est couverte par la valeur des bureaux situés au 11 rue de Grenelle à Paris 7^{ème} qui est très supérieure à la valeur de la dotation.

3.8 SUIVI DES FONDS DEDIES

La subvention principale n'a pas été totalement utilisée au cours de l'année 2023 comme l'illustre le tableau ci-dessous :

montants exprimés en euros

Ressources	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours de l'exercice	Fonds restants à engager en fin d'exercice
Subventions fonction.2023	1 077 000	1 077 000	1 004 620	72 380
TOTAL	1 077 000	1 077 000	1 004 620	72 380

Le tableau de variation des fonds dédiés peut également s'analyser par nature de projet comme suit :

Projet	Fonds dédiés à l'ouverture	Fonds dédiés reçus pendant l'exercice	Dépenses réalisées pendant l'exercice	Fonds dédiés au 31/12/2021
Etudes, débats et publications	-	1 077 000	1 004 620	72 380
TOTAL	-	1 077 000	1 004 620	72 380

3.9 PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Les produits constatés d'avance au 31 décembre 2023 s'élèvent à 30 000 euros et représentent une contribution validée pour l'année 2024.

4. COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU COMPTE DE RESULTAT

4.1 DETAIL ET VARIATION DES PRODUITS D'EXPLOITATION

Les produits d'exploitation s'élèvent à un montant de 1.350.610 euros qui se ventilent comme suit :

- subventions d'exploitation :	1 142 000
- ressources liées à la générosité du public :	167 195
- utilisation des fonds dédiés :	65 538
- autres produits :	11 326

La Fondation a conclu une convention avec les services financiers de la Première ministre lui allouant une subvention de 1077 000 euros pour l'année 2023. De même elle a reçu une subvention du ministère des Affaires européennes pour un montant de 5.000 euros. Enfin les subventions d'exploitation d'entreprise s'élèvent à 60 000 euros.

Les ressources liées à la générosité du public à hauteur de 167 195 euros proviennent pour 135 500 euros de cinq entreprises (contre 183 600 euros de huit entreprises en 2022 et 175 500 euros de sept entreprises en 2021) et pour 31 695 euros de quarante –sept particuliers (contre 26 610 euros de quarante – deux particuliers en 2022 et 16 905 euros de quarante – cinq particuliers en 2021).

Le solde de la subvention reçue en 2022 et utilisée en 2023 s'élève à 65 538 euros.

4.2 DETAIL ET VARIATION DES CHARGES D'EXPLOITATION

Les charges d'exploitation s'élèvent à un montant total de 1 249 154 euros qui se ventilent comme suit :

- achats de marchandises :	20 593
- services extérieurs :	474 292
- impôt et taxes :	10 241
- personnel (salaires, charges et taxes) :	514 417
- dotation aux amortissements :	90 536
- report en fonds dédiés :	72 380
- autres charges :	46 695
- partenariat :	20 000

Les frais de personnel représentent un effectif moyen de 5 personnes et concernent le directeur général et son équipe de 4 personnes représentée par la responsable administrative et financière, le responsable des études et de la communication jusqu'au 28 juillet 2023 et deux chargés de mission. Des stagiaires gratifiés complètent l'équipe. Enfin un technicien d'entretien est employé à temps partiel.

4.3 DETAIL ET VARIATION DES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

Les produits financiers s'élèvent à 54 808 euros. Ils représentent les intérêts perçus et à percevoir concernant trois dépôts à terme.

4.4 DETAIL ET VARIATION DES PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

Les produits exceptionnels s'élèvent à 382 euros et concernent des régularisations de compte.

5. AUTRES INFORMATIONS

5.1 EFFECTIF SALARIE DE LA FONDATION

Au 31 décembre 2023, l'effectif salarié de la fondation comprend le directeur général et une équipe de trois personnes ainsi qu'un technicien d'entretien à temps partiel.

5.2 REMUNERATION DES TROIS PERSONNES LES MIEUX REMUNEREES

Le montant total brut versé aux trois personnes les mieux rémunérées s'est élevé au 31 décembre 2023 à 247.268 euros.

5.3 ENGAGEMENT HORS BILAN

Le montant des engagements de l'entreprise en matière de pensions, de compléments de retraite, d'indemnités et d'allocations en raison du départ en retraite ou avantages similaires des membres ou associés de son personnel et de ses mandataires sociaux n'est pas significatif au 31/12/2023.

5.4 STATUT FISCAL DE LA FONDATION

Au regard des instructions fiscales de 1998, 1999 et suivantes, la fondation n'est pas soumise à impôts commerciaux du fait de sa gestion désintéressée et de son action non lucrative.

5.5 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

NÉANT

6. LE COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC (CER) ET LE COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD) (ANNEXE 2)

Le compte d'emploi annuel des ressources et le compte de résultat par origine et destination sont élaborés conformément aux dispositions réglementaires applicables.

Les Ressources :

Le montant des ressources collectées auprès du public depuis la création de la Fondation pour l'innovation politique non affectées et non utilisées au 31 décembre 2023 s'élève à 1 693 232 euros

Dons et Legs non affectés : en 2023 La fondation a reçu 167 195 euros sous forme de dons manuels non affectés.

Les Emplois :

Les montants des actions comprennent les dépenses opérationnelles engagées pour la réalisation des actions y compris les dépenses de fonctionnement affectables à celles-ci. Les dons ne sont pas affectés à une action en particulier.

Les dépenses opérationnelles s'élèvent à 781 612 euros au 31 décembre 2023 et sont financées à hauteur de 78 733 euros par les ressources collectées auprès du public, de la manière suivante :

- Des travaux de recherche représentés par le financement de textes d'auteurs et de traduction pour un montant de 25 880 euros ;
- Des échanges et partenariats à hauteur de 15 775 euros. Notamment le partenariat avec *La Revue K* ; *Les Juifs, l'Europe le XXIème siècle* et la participation de la Fondation à un séminaire de travail à Tokyo dans le cadre des relations franco-japonaises ;
- Des publications à hauteur de 37 078 euros représentant les études suivantes :
 - a. *De la transition écologique à l'écologie administrée, une dérive politique*
 - b. *Complexité. Critique d'une idéologie contemporaine*
 - c. *La défiance vue par le prisme du médiateur de l'assurance*
 - d. *La régulation du numérique : Chine, États-Unis, France*

	VB en début d'exercice	Acquisitions de l'exercice	Sorties de l'exercice	VB en fin d'exercice
<u>IMMOBILISATIONS</u>				
INCORPORELLES				
LOGICIELS	62 067	-	-	62 067
AUTRES IMMOS INCORP.	996	-	-	996
	61 071	-	-	61 071
CORPORELLES				
CONSTRUCTION	2 006 383	12 610	-	2 018 993
MATERIEL VIDEO	1 620 548	-	-	1 620 548
INST. AGENT DIVERS	38 236	-	-	38 236
MAT. BUREAU ET INFORM.	243 067	6 822	-	249 889
MOBILIER	49 813	1 168	17 091	33 890
	54 719	4 620	3 898	55 441
TOTAL	2 068 450	12 610	20 989	2 077 162
<u>AMORTISSEMENTS</u>				
S/ IMMOS INCORPORELLES				
S/ LOGICIELS	41 361	16 377	-	57 738
S/AUTRES IMMOS INCORP.	996	-	-	996
	40 365	16 377	-	56 742
S/ IMMOS CORPORELLES				
S/ CONSTRUCTION	1 235 415	74 159	20 989	1 288 585
S/ MATERIEL VIDEO	864 292	64 822	-	929 114
S/ INST. AGENT DIVERS	38 236	-	-	38 236
S/ MAT. BUREAU ET INFO	243 067	369	-	243 426
S/ MOBILIER	26 430	8 155	17 091	27 188
	53 695	823	3 898	50 621
TOTAL	1 276 776	90 536	20 989	1 346 323

VNC AU 31/12/2023

713 748

Compte de résultat par origine et destination (CROD)

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE 31/12/2023		EXERCICE 31/12/2022	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIÉS A LA GENEROSITE DU PUBLIC	167 195	167 195	210 210	210 210
1.1 Cotisations sans contrepartie	-	-	-	-
1.2 Dons, legs et mécénat	167 195	167 195	210 210	210 210
- Dons manuels	167 195	167 195	210 210	210 210
- Legs, donations et assurances-vie				
- Mécénat				
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	-	-	-	-
2 - PRODUITS NON LIÉS A LA GENEROSITE DU PUBLIC	119 636	-	60 791	-
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises	60 000		46 040	
2.3 Contributions financières sans contrepartie				
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	59 636	-	14 751	-
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	1 082 000	-	1 077 000	-
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	-		-	
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEBIES ANTERIEURS	65 538		-	
TOTAL	1 434 369	167 195	1 348 001	210 210
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS SOCIALES *	781 612	78 733	872 650	173 136
1.1 Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme	781 612	78 733	872 650	173 136
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger				
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public ressources	-		-	
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	297 759		258 063	
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	90 536		91 602	
5 - IMPÔT SUR LES BENEFICES	-		-	
6 - REPORTS EN FONDS DEBIES DE L'EXERCICE	72 380		65 538	
TOTAL	1 242 287	78 733	1 287 853	173 136
EXCEDENT OU DEFICIT	192 082	88 462	60 148	37 074

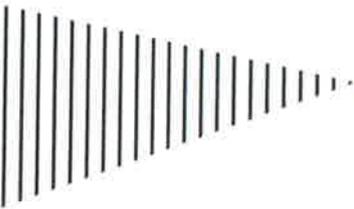
B - Les contributions volontaires en nature 2022 et 2023 : Néant

Fondation pour l'innovation politique

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonctionnement	Dotations aux provisions	Impôts sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	Total compte de résultat
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources					
	par l'organisme	Versements à d'autres organismes	par l'organisme	Versements à d'autres organismes							
Achats de marchandises											
Variation de stock											
Autres achats et charges externes	53 590										53 590
Aides financières											
Impôts, taxes et versement assimilés											
Salaires et traitements											
Charges sociales											
Dotations aux amortissements et dépréciations											
Dotations aux provisions											
Reports en fonds dédiés											
Autres charges	25 143										25 143
Charges financières											
Charges exceptionnelles											
Participations aux résultats											
Impôt sur les bénéfices											
TOTAL	78 733										78 733

TOTAL DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

NEANT



Fondation pour l'Innovation Politique

Exercice clos le 31 décembre 2023

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG Audit



Fondation pour l'Innovation Politique

Exercice clos le 31 décembre 2023

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Au Conseil de Surveillance de la Fondation pour l'Innovation Politique,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil de surveillance, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fondation pour l'Innovation Politique relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la fondation à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du directoire et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux administrateurs.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la fondation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le directoire.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fondation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 25 mars 2024

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit



Pierre Jouanne

COMPTE DE RESULTAT
DU 01/01/2023 AU 31/12/2023

Montants exprimés en euros

	2023 <small>(selon ANC 2018-06)</small>	2022 <small>(selon ANC 2018-06)</small>
PRODUITS D'EXPLOITATION		
PRODUITS DE TIERS FINANCEURS		
Subventions d'exploitation	1 142 000	1 123 040
Ressources liées à la générosité du public	167 195	210 210
UTILISATION DES FONDS DÉDIÉS	65 538	-
AUTRES PRODUITS	11 326	15 192
Autres produits	-	2 167
Transfert de charges	-	-
Report des ressources non utilisées des ex. antérieurs	-	-
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	1 386 059	1 350 610
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	16 798	10 411
Achats non stockés	3 795	1 972
Services extérieurs	330 362	412 059
Autres services extérieurs	143 930	132 717
Impôts, taxes et versements	27 841	28 619
Salaires et traitements	344 724	345 281
Charges sociales	136 903	141 992
Autres charges de personnel	15 190	20 267
Dotations aux amortissements	90 536	91 602
Reports en fonds dédiés	72 380	65 538
Autres charges	46 695	18 024
Partenariats	20 000	22 000
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	1 249 154	1 290 482
RESULTAT D'EXPLOITATION	136 905	60 127
PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS		
Produits financiers	54 808	21
Charges financières	12	-
RESULTAT FINANCIER	54 796	21
PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels	362	-
Charges exceptionnelles	-	-
RESULTAT EXCEPTIONNEL	362	-
RESULTAT	192 082	60 148
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL		

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2023

Avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2023 le bilan présente un total est de 4.576.373 euros et le compte de résultat de l'exercice dégage un résultat positif de 192.082 euros.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le directoire de la fondation.

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

NÉANT

2. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes de l'exercice 2023 sont établis conformément au nouveau règlement ANC 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif et au règlement ANC 2014-03 relatif aux dispositions de plan comptable général, énoncés par l'Autorité des Normes Comptables (A.N.C.)

En application du règlement CRC 2008-12 relatif aux organismes faisant appel à la générosité du public, la Fondation a établi un compte d'emploi annuel des ressources collectées qui fait partie intégrante de l'annexe aux comptes annuels.

La durée de l'exercice est de 12 mois et concerne la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Il n'y a pas eu de changement de méthode d'évaluation au cours de l'exercice.

2.1 Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les logiciels sont amortis sur deux ans selon le mode linéaire et les autres immobilisations incorporelles sur trois ans selon le mode linéaire.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon le mode linéaire selon les durées suivantes :

- | | |
|-------------------------|------------|
| ▪ Constructions | 25 ans |
| ▪ Matériel de bureau | 3 ou 5 ans |
| ▪ Matériel vidéo | 3 ans |
| ▪ Mobilier de bureau | 5 ans |
| ▪ Matériel informatique | 3 ans |

2.2 Valeurs Mobilières de Placement

Les valeurs mobilières de placement sont valorisées par référence à leur valeur d'entrée dans le patrimoine, les mouvements étant enregistrés selon la méthode du "Premier entré, premier sorti".

Une provision pour dépréciation est constituée à la clôture de l'exercice si le cours de ces valeurs est inférieur à leur coût d'acquisition.

2.3 Fonds dédiés

Les fonds dédiés enregistrent à la clôture de l'exercice la partie des ressources affectées par des tiers financeurs à des projets définis qui n'a pas encore été utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

La contrepartie des fonds dédiés s'inscrit au compte de résultat sous la rubrique « Engagements à réaliser sur ressources affectées ».

Le montant des fonds dédiés de l'exercice N est repris, sur les exercices suivants, au fur et à mesure de l'utilisation des fonds par la contrepartie du compte « Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs », inscrit au compte de résultat.

2.4 Contributions, dons

Les contributions sont enregistrées dans le compte de résultat quelle que soit leur destination finale, financement de dépenses à caractère de charges ou à caractère d'investissement.

Compte tenu qu'elles constituent une ressource principale et non accessoire, elles sont constatées en exploitation et non en exceptionnel.

Pour ce qui concerne la règle de rattachement des produits à l'exercice :

- Sont enregistrés sur l'exercice, les dons datés de l'exercice, même s'ils sont encaissés après la date de clôture, versés en chèques, cartes bleues ou virements ;
- Sont enregistrés sur l'exercice, les dons reçus avant la clôture pour les dons en numéraire ;
- Sont enregistrés sur l'exercice, les dons non encore versés mais dont la convention de mécénat a été signée par les deux parties.

3. COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN

3.1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET AMORTISSEMENTS

Le tableau de variation des immobilisations incorporelles et de leurs amortissements figure en annexe 1

3.2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET AMORTISSEMENTS

Le tableau de variation des immobilisations corporelles et de leurs amortissements figure en annexe 1

3.3 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières figurent à l'actif du bilan pour une valeur de 2.632 euros et correspondent à des dépôts de garantie.

3.4 ÉCHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

L'ensemble des créances et des dettes a une échéance inférieure à un an.

Au 31 décembre 2023, les créances s'élèvent à 37 133 euros comprenant le solde des Fournisseurs débiteurs à hauteur de 814 euros, un avoir à recevoir d'Air France pour un montant de 2.702 euros ainsi que des autres créances à recevoir pour un montant de 33.617 euros représentant les indemnités journalières de sécurité sociale à recevoir à hauteur de 96.40 euros, le solde des chèques déjeuner à hauteur de 2.484 euros et une autre créance à recevoir à hauteur de 30.000 euros concernant un partenaire.

Les dettes s'élèvent à 157.795 euros (contre 123.556 euros en 2022) et se composent des dettes fournisseurs pour un montant de 49.399 euros, les dettes fiscales et sociales pour un montant de 54.251 euros, les autres dettes à hauteur de 24.146 euros et les produits constatés d'avance à hauteur de 30.000 euros

3.5 VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Au 31 décembre 2023, deux dépôts à terme sont en cours pour un montant total de 3.500.000 euros.

3.6 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 15.539 euros et se composent des charges étalées sur 12 mois et l'appel de charges de copropriété du 1^{er} trimestre 2024.

3.7 FONDS PROPRES

Les fonds propres comprennent :

- un montant de 1.843.449 euros correspondant à la dotation pérenne représentative d'un bien immobilier inaliénable réévaluée chaque année ;
- un montant de 1.368 euros correspondant à l'apport avec droit de reprise de l'association de préfiguration lors de son transfert d'activité au 1^{er} septembre 2004 ; ce montant représente le dépôt de garantie versée à France télécom par l'association ;
- un montant de 809.299 euros correspondant à une réserve à affecter au financement de projets ;
- un montant de 1.500.000 euros correspondant au report à nouveau des exercices précédents diminué de la réserve pour projets,
- un montant de 192.082 euros correspondant au bénéfice de l'exercice.

VARIATION DES FONDS PROPRES	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	AFFECTATION DU RESULTAT		AUGMENTATION		DIMINUTION OU CONSOMMATION		A LA CLOTURE DE L'EXERCICE
	MONTANT	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT
Fonds propres sans droit de reprise	1 843 449	-	-	-	-	-	-	1 843 449
Fonds propres avec droit de reprise	1 368	-	-	-	-	-	-	1 368
Ecart de réévaluation	-							-
Réserves	749 151	60 148	-	-	-	-	-	809 299
Report à nouveau	1 500 000	-	-	-	-	-	-	1 500 000
Excédent ou déficit de l'exercice	60 148	-	-	192 082	88 462	60 148	37 074	192 082
Dotations consommables	-	-	-	-	-	-	-	-
Subventions d'investissement	-							-
Provisions réglementées	-							-
TOTAL	4 154 116	60 148	-	192 082	88 462	60 148	37 074	4 346 198

Informations relatives à la dotation

Information relative à l'actif inaliénable constitutif de la dotation

Conformément à la décision du conseil de surveillance du 23 janvier 2009 et suivant l'autorisation à aliéner les biens mobiliers dépendant de la dotation d'une valeur de 1.603.076 euros au 12 mars 2009 accordée par le Préfet de Paris, la Fondation pour l'innovation politique a acquis le 30 août 2009, des locaux situés au 11 rue de Grenelle à Paris dans le 7^{ème} arrondissement, pour un montant de 1.525.000 euros majorés des frais à hauteur de 95.548 euros soit un montant total de 1.620.548 euros. Cette acquisition représente un actif inaliénable constitutif de la dotation initiale et complémentaire. Il est amorti sur 25 ans.

La dotation est réévaluée chaque année afin de tenir compte de la hausse des prix. En 2023, la dotation n'a pas été réévaluée car elle est couverte par la valeur des bureaux situés au 11 rue de Grenelle à Paris 7^{ème} qui est très supérieure à la valeur de la dotation.

3.8 SUIVI DES FONDS DEDIES

La subvention principale n'a pas été totalement utilisée au cours de l'année 2023 comme l'illustre le tableau ci-dessous :

montants exprimés en euros

Ressources	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours de l'exercice	Fonds restants à engager en fin d'exercice
Subventions fonction.2023	1 077 000	1 077 000	1 004 620	72 380
TOTAL	1 077 000	1 077 000	1 004 620	72 380

Le tableau de variation des fonds dédiés peut également s'analyser par nature de projet comme suit :

Projet	Fonds dédiés à l'ouverture	Fonds dédiés reçus pendant l'exercice	Dépenses réalisées pendant l'exercice	Fonds dédiés au 31/12/2021
Etudes, débats et publications	-	1 077 000	1 004 620	72 380
TOTAL	-	1 077 000	1 004 620	72 380

3.9 PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Les produits constatés d'avance au 31 décembre 2023 s'élèvent à 30 000 euros et représentent une contribution validée pour l'année 2024.

4. COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU COMPTE DE RESULTAT

4.1 DETAIL ET VARIATION DES PRODUITS D'EXPLOITATION

Les produits d'exploitation s'élèvent à un montant de 1.350.610 euros qui se ventilent comme suit :

- subventions d'exploitation :	1 142 000
- ressources liées à la générosité du public :	167 195
- utilisation des fonds dédiés :	65 538
- autres produits :	11 326

La Fondation a conclu une convention avec les services financiers de la Première ministre lui allouant une subvention de 1 077 000 euros pour l'année 2023. De même elle a reçu une subvention du ministère des Affaires européennes pour un montant de 5.000 euros. Enfin les subventions d'exploitation d'entreprise s'élèvent à 60 000 euros.

Les ressources liées à la générosité du public à hauteur de 167 195 euros proviennent pour 135 500 euros de cinq entreprises (contre 183 600 euros de huit entreprises en 2022 et 175 500 euros de sept entreprises en 2021) et pour 31 695 euros de quarante-sept particuliers (contre 26 610 euros de quarante-deux particuliers en 2022 et 16 905 euros de quarante-cinq particuliers en 2021).

Le solde de la subvention reçue en 2022 et utilisée en 2023 s'élève à 65 538 euros.

4.2 DETAIL ET VARIATION DES CHARGES D'EXPLOITATION

Les charges d'exploitation s'élèvent à un montant total de 1 249 154 euros qui se ventilent comme suit :

- achats de marchandises :	20 593
- services extérieurs :	474 292
- impôt et taxes :	10 241
- personnel (salaires, charges et taxes) :	514 417
- dotation aux amortissements :	90 536
- report en fonds dédiés :	72 380
- autres charges :	46 695
- partenariat :	20 000

Les frais de personnel représentent un effectif moyen de 5 personnes et concernent le directeur général et son équipe de 4 personnes représentée par la responsable administrative et financière, le responsable des études et de la communication jusqu'au 28 juillet 2023 et deux chargés de mission. Des stagiaires gratifiés complètent l'équipe. Enfin un technicien d'entretien est employé à temps partiel.

4.3 DETAIL ET VARIATION DES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

Les produits financiers s'élèvent à 54 808 euros. Ils représentent les intérêts perçus et à percevoir concernant trois dépôts à terme.

4.4 DETAIL ET VARIATION DES PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

Les produits exceptionnels s'élèvent à 382 euros et concernent des régularisations de compte.

5. AUTRES INFORMATIONS

5.1 EFFECTIF SALARIE DE LA FONDATION

Au 31 décembre 2023, l'effectif salarié de la fondation comprend le directeur général et une équipe de trois personnes ainsi qu'un technicien d'entretien à temps partiel.

5.2 REMUNERATION DES TROIS PERSONNES LES MIEUX REMUNEREES

Le montant total brut versé aux trois personnes les mieux rémunérées s'est élevé au 31 décembre 2023 à 247.268 euros.

5.3 ENGAGEMENT HORS BILAN

Le montant des engagements de l'entreprise en matière de pensions, de compléments de retraite, d'indemnités et d'allocations en raison du départ en retraite ou avantages similaires des membres ou associés de son personnel et de ses mandataires sociaux n'est pas significatif au 31/12/2023.

5.4 STATUT FISCAL DE LA FONDATION

Au regard des instructions fiscales de 1998, 1999 et suivantes, la fondation n'est pas soumise à impôts commerciaux du fait de sa gestion désintéressée et de son action non lucrative.

5.5 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

NÉANT

6. LE COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER) ET LE COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD) (ANNEXE 2)

Le compte d'emploi annuel des ressources et le compte de résultat par origine et destination sont élaborés conformément aux dispositions réglementaires applicables.

Les Ressources :

Le montant des ressources collectées auprès du public depuis la création de la Fondation pour l'innovation politique non affectées et non utilisées au 31 décembre 2023 s'élève à 1 693 232 euros

Dons et Legs non affectés : en 2023 La fondation a reçu 167 195 euros sous forme de dons manuels non affectés.

Les Emplois :

Les montants des actions comprennent les dépenses opérationnelles engagées pour la réalisation des actions y compris les dépenses de fonctionnement affectables à celles-ci. Les dons ne sont pas affectés à une action en particulier.

Les dépenses opérationnelles s'élèvent à 781 612 euros au 31 décembre 2023 et sont financées à hauteur de 78 733 euros par les ressources collectées auprès du public, de la manière suivante :

- Des travaux de recherche représentés par le financement de textes d'auteurs et de traduction pour un montant de 25 880 euros ;
- Des échanges et partenariats à hauteur de 15 775 euros. Notamment le partenariat avec *La Revue K* ; *Les Juif, l'Europe le XXIème siècle* et la participation de la Fondation à un séminaire de travail à Tokyo dans le cadre des relations franco-japonaises ;
- Des publications à hauteur de 37 078 euros représentant les études suivantes :
 - a. *De la transition écologique à l'écologie administrée, une dérive politique*
 - b. *Complexité. Critique d'une idéologie contemporaine*
 - c. *La défiance vue par le prisme du médiateur de l'assurance*
 - d. *La régulation du numérique : Chine, États-Unis, France*

	VB en début d'exercice	Acquisitions de l'exercice	Sorties de l'exercice	VB en fin d'exercice
IMMOBILISATIONS				
INCORPORELLES	62 067	-	-	62 067
LOGICIELS	996	-	-	996
AUTRES IMMOS INCORP.	61 071	-	-	61 071
CORPORELLES	2 006 383	12 610	-	2 018 993
CONSTRUCTION	1 620 548	-	-	1 620 548
MATERIEL VIDEO	38 236	-	-	38 236
INST. AGENT DIVERS	243 067	6 822	-	249 889
MAT. BUREAU ET INFORM.	49 813	1 168	17 091	33 890
MOBILIER	54 719	4 620	3 898	55 441
TOTAL	2 068 450	12 610	20 989	2 077 162
AMORTISSEMENTS				
S/ IMMOS INCORPORELLES	41 361	16 377	-	57 738
S/ LOGICIELS	996	-	-	996
S/AUTRES IMMOS INCORP.	40 365	16 377	-	56 742
S/ IMMOS CORPORELLES	1 235 415	74 159	20 989	1 288 585
S/ CONSTRUCTION	864 292	64 822	-	929 114
S/ MATERIEL VIDEO	38 236	-	-	38 236
S/ INST. AGENT DIVERS	243 067	359	-	243 426
S/ MAT. BUREAU ET INFO	26 430	8 155	17 091	27 188
S/ MOBILIER	53 695	823	3 898	50 621
TOTAL	1 276 776	90 536	20 989	1 346 323
	Amorts en début d'ex.	Dotation de l'exercice	Diminution de l'exercice	Cumul des amorts en fin d'ex.

Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public

La répartition des dépenses est réalisée selon les actions menées par la fondation.

EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE 31-12-23		EXERCICE 31-12-22		RESSOURCES PAR ORIGINE		EXERCICE 31-12-23		EXERCICE 31-12-22	
EMPLOIS DE L'EXERCICE										
1 – MISSIONS SOCIALES		78 733		173 136				167 195		210 210
1.1 Réalisées en France		78 733		173 136				-		-
- Actions réalisées par l'organisme		78 733		173 136				167 195		210 210
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France								167 195		210 210
1.2 Réalisées à l'étranger										
- Actions réalisées par l'organisme										
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger										
2 – FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		-		-						
2.1 Frais d'appel à la générosité du public										
2.2 Frais de recherche d'autres ressources										
3 – FRAIS DE FONCTIONNEMENT		-		-						
TOTAL DES EMPLOIS		78 733		173 136				167 195		210 210
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS										
5 - REPORTS EN FONDS DEBIES DE L'EXERCICE										
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		88 462		37 074						
TOTAL		167 195		210 210				167 195		210 210
RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEBIES)								1 604 770		1 567 696
(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public										
(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice										
RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEBIES)								1 693 232		1 604 770

Les contributions volontaires en nature 2022 et 2023 : Néant

Compte de résultat par origine et destination (CROD)

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE 31/12/2023		EXERCICE 31/12/2022	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	167 195	167 195	210 210	210 210
1.1 Cotisations sans contrepartie	-	-	-	-
1.2 Dons, legs et mécénat	167 195	167 195	210 210	210 210
- Dons manuels	167 195	167 195	210 210	210 210
- Legs, donations et assurances-vie				
- Mécénat				
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	-	-	-	-
2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	119 636	-	60 791	-
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises	60 000		46 040	
2.3 Contributions financières sans contrepartie				
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	59 636	-	14 751	-
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	1 082 000	-	1 077 000	-
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	-		-	
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	65 538		-	
TOTAL	1 434 369	167 195	1 348 001	210 210
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS SOCIALES *	781 612	78 733	872 650	173 136
1.1 Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme	781 612	78 733	872 650	173 136
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger				
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public ressources	-		-	
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	297 759		258 063	
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	90 536		91 602	
5 - IMPÔT SUR LES BENEFICES	-		-	
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	72 380		65 538	
TOTAL	1 242 287	78 733	1 287 853	173 136
EXCEDENT OU DEFICIT	192 082	88 462	60 148	37 074

B - Les contributions volontaires en nature 2022 et 2023 : Néant

Fondation pour l'innovation politique

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonctionnement	Dotations aux provisions	Impôts sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	Total compte de résultat
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources					
	par l'organisme	Versements à d'autres organismes	par l'organisme	Versements à d'autres organismes							
Achats de marchandises											
Variation de stock											
Autres achats et charges externes	53 590										53 590
Aides financières											
Impôts, taxes et versement assimilés											
Salaires et traitements											
Charges sociales											
Dotations aux amortissements et dépréciations											
Dotations aux provisions											
Reports en fonds dédiés											
Autres charges	25 143										25 143
Charges financières											
Charges exceptionnelles											
Participations aux résultats											
Impôt sur les bénéfices											
TOTAL	78 733										78 733

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

NEANT